



Dans le prélèvement EPC, l'instrument local est un élément obligatoire.

Cet élément est utilisé pour définir si le paiement en question est Core ou B2B. Il suffit pour cela d'affecter à l'élément la valeur "CORE" ou "B2B". (dans EPC 6.0 et les versions ultérieures, "COR1" est également accepté comme identifiant d'un paiement de base)

Le mélange de différentes valeurs d'instruments locaux n'est pas autorisé dans le même message de paiement. Le paiement peut être CORE ou B2B, mais ne peut pas posséder les deux valeurs.